



"Qu'ont donc certaines personnes à lever le regard au ciel pendant leur prière ?" Il tint des propos très durs à ce sujet, jusqu'à dire : "Qu'ils cessent d'agir de la sorte, sinon leurs regards leur seront enlevés !"

Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Qu'ont donc certaines personnes à lever le regard au ciel pendant leur prière ?" Il tint des propos très durs à ce sujet, jusqu'à dire : "Qu'ils cessent d'agir de la sorte, sinon leurs regards leur seront enlevés !" »

[Authentique.] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.]

Ce hadith montre l'attitude que doit avoir le prieur, il doit s'appliquer à rester calme et concentré pendant la prière. Aussi, l'un des signes de la concentration du cœur est l'immobilité des membres du corps. C'est pourquoi le Prophète (sur lui la paix et le salut) a prévenu sa communauté contre le fait de faire des gestes inutiles et de lever le regard au ciel pendant la prière, car cela contredit la conduite qui est exigée du prieur et dévalorise la prière. Le prieur s'adresse à son Seigneur, qui se trouve en face de lui, dans la direction de la prière. Lever le regard au ciel dans cette situation est donc un manque de politesse envers Allah. C'est pour cette raison que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a prononcé une mise en garde et une menace très forte à ce sujet ; il a menacé ceux qui lèvent le regard au ciel pendant la prière de se voir enlever le regard s'ils ne cessent pas. Leur regard leur sera ôté subitement ; sans qu'ils ne s'en rendent compte, ils auront perdu ce grand bienfait qu'est la vue, en punition pour leur manque de considération envers la prière.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/10883>

